

## Le duc de Penthièvre, le dernier espoir

Un an plus tard, on tente à nouveau d'évacuer le cordon de galets qui encombre le chenal. Le 24 septembre 1775, devant l'assemblée des maire, échevins, conseillers et notables du Tréport, convoqués urgemment, le maître menuisier Joseph Brasseur, qui assure les fonctions de procureur syndic, déclare que « le port qui est barré depuis très longtemps par un banc de galets est actuellement dans un état à pouvoir devenir praticable à peu de frais en profitant de la morte eau prochaine » ; en effet Joseph Brasseur expose « que plusieurs particuliers se sont offerts de faire les ouvrages et avances de matériaux nécessaires, si le corps municipal voulait contribuer d'un tiers à la dite dépense ». Le lecteur doit savoir que Brasseur fait usage de l'expression « plusieurs particuliers » pour qualifier les principaux armateurs et marchands saleurs du Tréport.

A l'unanimité, l'assemblée est d'avis de contribuer pour un tiers aux dépenses que se proposent de faire les armateurs, à la condition toutefois que ces dépenses n'excèdent pas 300 livres. Par ailleurs l'assemblée charge également le maire Charles Boucher (1743-1798) d'envoyer une copie de la présente délibération à Louis Thiroux de Crosne (1736-1794), Intendant de la Généralité de Rouen, et de le prier de bien vouloir donner son agrément. On profite donc des marées de mortes eaux du début du mois d'octobre 1775 pour tenter une nouvelle fois d'ouvrir le banc de galets qui barre le port. Cette tentative s'opère au prix de 134 journées de main d'œuvre féminine et 38 journées de travail d'homme, effectuées pendant treize marées de travail dans l'eau, ce qui représente un montant de 176 livres 16 sols auquel il faut encore ajouter 92 livres 7 sols pour la fourniture de mannes, de « gerbées » (bottes de paille) et de « vaulard » (mot du patois normand qui désigne une grande perche ou un pieu), soit un montant total de 269 livres 3 sols.

Suivant la délibération du 24 septembre 1775, la ville du Tréport ne s'était engagée que pour la somme de 100 livres tout au plus, mais cette tentative s'étant une nouvelle fois soldée par un échec, les armateurs ne veulent rien payer

au-delà des 72 livres qu'ils ont avancé au commencement de l'ouvrage : aussi, le 15 octobre 1775, la somme de 197 livres 3 sols est portée au compte de la ville.

C'est donc en désespoir de cause que les Tréportais se tournent vers le duc de Penthièvre (1725-1793). Le dimanche 17 décembre 1775, en présence de Jérôme François Marin Charles, avocat au Parlement et bailly du comté pairie d'Eu, l'assemblée municipale expose que « les habitants du Tréport souffrent beaucoup du mauvais état du port, que la misère augmente tous les jours et que la pêche et le commerce s'anéantissent ». Aussi l'assemblée supplie le duc de Penthièvre, par un placet présenté par le maire et les échevins, de s'intéresser à la réparation du port du Tréport, et fixe la contribution de la ville aux réparations à la somme de 100 livres par an et pendant neuf ans à prendre sur les revenus communs de la ville et par un octroi de 40 sols par minot de sel délivré en franchise à chaque livraison aux habitants pendant neuf ans.

Comte d'Eu à partir de 1775, le duc de Penthièvre possède alors l'une des plus importantes fortunes de France. Néanmoins il donnait l'image d'un homme charitable : pour relancer l'activité économique, il rachetait des manufactures, faisait construire des halles et des écluses pour favoriser le commerce, ouvrait des hospices et des ateliers de bienfaisance pour les plus démunis, autant d'initiatives qui lui valaient l'estime de ses concitoyens. Le 11 septembre 1776 à Eu, la municipalité et le clergé du Tréport sont admis en audience par le duc de Penthièvre qui leur répond : « Je verrai par moi-même la situation de votre port et de votre ville et j'agirai suivant les circonstances ». Ainsi, le 13 septembre, le duc de Penthièvre est reçu au Tréport à la porte de la rue Suzanne par la municipalité qui lui remet les clefs de la Ville. Le duc de Penthièvre visite le port, se rend au bout de la jetée et s'en retourne à Eu en donnant de vives espérances pour les réparations du port.

> (Fin) Jérôme Maes